

Frederick, pour s'en investir. Maurice ne fit pas un scrupule, pour sauver les libertez de l'Empire, de signer avec Henri II. Roi de France, le Traité de 1551. Traité qui obligea cet Empereur de rendre à la Nation, par la pacification de Passau, les Droits & les Privileges qu'il lui avoit ôté injustement. Je ne fis enfin en cela que suivre l'exemple de l'Electeur de Treves, des Princes de Hesse, & de tant d'autres Membres du Corps Germanique, qui se joignirent à la France pendant les troubles qui précéderent la Paix de Westfalie.

Je souhaitois trop ardemment la continuation de la Paix pour commencer la guerre; Quelles que fussent les occasions d'agir contre un ennemi déclaré, dont je manquois de profiter, je persistai toujours dans la resolution d'attendre qu'on m'attaquât: Les Generaux qui devoient commander les troupes destinées à agir contre moi, étoient déjà nommez à Vienne, elles s'assembloient sur ma frontiere, je savois par quels endroits elles devoient faire irruption dans mes Etats; Les nouvelles publiques disoient même les Villes qui seroient attaquées les premieres, & la conduite de l'Empereur à l'égard de mon frere l'Electeur de Cologne, étoit une preuve que je ne serois point menagé. J'évitai cependant d'agir à l'offensive, & même après le Resultat des trois Colleges, j'ai toujours tenu mes troupes jusques à l'irruption de celles de l'Empereur dans mes Etats.

Quand j'aurois agi avec moins de modération, mes ennemis n'auroient pas eu raison de m'accuser d'avoir commencé la guerre dans l'Empire; mais je voulois leur ôter jusques au pretexte de le faire. Si la passion de la Cour de
Vienne